ABAQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros
Siège social : Parc d'Activités de l'Oseraye
44390 PUCEUL
451 839 914 RCS NANTES

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la Société suivante :

Dénomination : ABAQUE
Forme juridique : société à responsabilité limitée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 451 839 914 RCS NANTES

Représentée par : Madame Pascale ROCHAT, Gérante de la Société
(X) agissant en qualité de représentante) légale
() étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la Société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

A PUCEUL,
Le 28 août 2025

Mme Pascale ROCHAT
Gérante

Pascale ROCHAT

Certified by yousign

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SARL ABAQUE — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Parc d activités de l Oseraye 44390 PUCEUL — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * 451 839 914 00012 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2024 Net 3	Exercice N-1 clos le, 31/12/2023 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	21 759	CQ	21 741	18	48
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 769	AG	19 172	16 597	25 417
		Fond commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	36 873	AQ	36 427	446	1 362
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	402 867	AS	152 838	250 030	152 285
		Autres immobilisations corporelles	AT	347 382	AU	178 670	168 711	189 848
		Immobilisations en cours	AV		AW			36 900
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	30 000	BI		30 000	30 000
Total (II)			BJ	874 650	BK	408 849	465 801	435 860
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	535 485	BM		535 485	589 302
		En cours de production de biens	BN	21 041	BO		21 041	8 981
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	74 387	BS		74 387	42 619
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 781	BW		4 781	489
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	585 257	BY	28 737	556 520	740 032
		Autres créances (3)	BZ	93 464	CA		93 464	43 067
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	154 772	CG		154 772	354 595
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	57 258	CI		57 258	54 962
Total (III)			CJ	1 526 446	CK	28 737	1 497 709	1 834 047
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW					
Primes de remboursement des obligations (V)			CM					
Ecart de conversion actif (VI)			CN					
Total général (I à VI)			CO	2 401 095	1A	437 586	1 963 510	2 269 907

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Jacques VILLEZ

Certified by yousign

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2025**

Désignation de l'entreprise : SARL ABAQUE Néant ☐ *

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :150.000.....)			DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	851 251	659 952
	Report à nouveau			DH	140 659	99 765
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 081	301 298
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 159 990	1 226 016
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	334 465	303 807
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV		18 209
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 027	11 298
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	287 222	370 756
	Dettes fiscales et sociales			DY	149 474	201 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		57 770
	Autres dettes			EA	12 644	58 308
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	17 688	22 720
	TOTAL (IV)			EC	803 520	1 043 891
	Ecarts de conversion passif * **(V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 963 510	2 269 907

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont { Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	556 812	838 150
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

La société a absorbée la société soeur Créapack avec effet rétroactif au 01/01/2024. L'apport de fusion comptabilisé dans les comptes de la société Abaque s'élève à 40 894.03 € conformément au traité de fusion.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation, selon les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie entre 1 et 3 ans.

Les frais de recherche et développement sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie de 5 ans.

Le fonds de commerce a été créé par la société le 01/01/2004.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :
- installations générales : linéaire entre 2 et 10 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire entre 2 et 10 ans
- mobilier : linéaire entre 3 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire entre 2 et 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire entre 1 à 5 ans
- oeuvres d'art : non amortissable

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique.

2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Valorisation des matières premières, composants, emballages et marchandises.
Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Valorisation des produits finis.
Les produits fabriqués sont valorisés au prix de revient soit après abattement de 40% du prix de vente HT.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

La société n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière compte tenu du caractère non significatif.

2.2.7 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2020. La société tête de groupe est la société GROUPE ABAQUE.
La société ABAQUE comptabilise l'impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Les économies d'impôt engendrées par cette intégration, sont affectées à la société intégrante.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	72 230,39		14 702,65	57 527,74
Immobilisations corporelles	683 507,86	165 368,99	61 754,83	787 122,02
Immobilisations financières	30 000,00			30 000,00
TOTAL	**785 738,25**	**165 368,99**	**76 457,48**	**874 649,76**

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	46 765,36	8 850,35	14 702,65	40 913,06
Immobilisations corporelles	303 113,33	89 677,04	24 854,83	367 935,54
TOTAL	**349 878,69**	**98 527,39**	**39 557,48**	**408 848,60**

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 765 979,17 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 000,00		30 000,00
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	585 256,87	585 256,87	
Autres	29 503,16	29 503,16	
Groupe	63 960,85	63 960,85	
Charges constatées d'avance	57 258,29	57 258,29	
TOTAL	**765 979,17**	**735 979,17**	**30 000,00**
Prêts accordés en cours d'exercice	17 958,85		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Avoirs à recevoir	**7 002,58**
- Etat produits à recevoir	**528,00**
- Intérêts courus à recevoir	**169,87**
- Charges constatées d'avance	**57 258,29**
TOTAL	**64 958,74**

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 15 000 parts sociales, d'une valeur de 10,00 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2023 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		924 717,23
Résultat de l'exercice précédent (2022)	301 298,39	
- distribution dividendes	110 000,00	
Montant à affecter aux capitaux propres	**191 298,39**	
- autres réserves		191 298,39
- Apport fusion société Créapack - Article 746-1 du PCG		40 894,03
Montant des capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat		**1 156 909,65**
- résultat de l'exercice		3 080,54
Montant des capitaux propres au 31/12/2024 après résultat		**1 159 990,19**

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 803 519,57 €. Il comprend à hauteur de 334 464,99 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	**87 757,62**
- à plus d'un an et cinq ans au plus	**205 887,05**
- à plus de cinq ans	**40 820,32**

Toutes les autres dettes d'un montant de 469 054,58 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2024
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	15 720,47	14 958,04	1 941,54	28 736,97
- sur stocks				
TOTAL	**15 720,47**	**14 958,04**	**1 941,54**	**28 736,97**

3.2.4 - Frais de recherche et de développement

La société a bénéficié d'un crédit d'impôt innovation sur l'exercice. Ce crédit d'impôt contribue de manière positive au résultat de l'entreprise dans les comptes 2024 à hauteur de 45 339 €.

	Valeur brute comptable	Amortissement cumulé
Montant des frais de recherche et de développement au 31/12/2024	21 759,00	21 741,31

3.2.5 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	**224,50**
- Fournisseurs factures non parvenues	**27 061,31**
- Clients avoirs à établir	**12 281,66**
- Personnel charges à payer	**65 581,90**
- Organismes sociaux charges à payer	**24 198,24**
- État charges à payer	**2 626,62**
- Intérêts courus sur compte courant	**362,26**
TOTAL	**132 336,49**

3.2.6 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 17 688,20 €.
Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

3.2.7 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	15 000,00	10,00
2. parts sociales émises pendant l'exercice		
3. parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000,00	10,00

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2023	31/12/2024
- Gérant TNS	2,00	2,00
- Employés	4,00	6,00
- Ouvriers	15,00	15,00
- Cadres	4,00	4,00
TOTAL	**25,00**	**27,00**

3.3.2 - Transfert de charges

Transfert charges de personnel	**1 634,41**
Avantages en nature	**28 762,05**
TOTAL	**30 396,46**

3.3.3 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Amendes et pénalités	727,20	

3.4 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des emprunts
- Tableau crédits-bails.

ABAQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros
Siège social : Parc d'Activités de l'Oseraye
44390 PUCEUL
451 839 914 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 3 080,54 euros en totalité au compte **« autres réserves »**.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
Clos le 31 décembre 2023	110 000 €	/	110 000 €
Clos le 31 décembre 2022	160 000 €	/	160 000 €
Clos le 31 décembre 2021	/	/	/

Certifié conforme
La Gérance

Jacques VILLEZ

Certified by yousign